REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440043800101

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU COMMUNAUTE COMMUNES DE GD LIEU

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MACHECOUL-SAINT MEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 (2)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 27 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 28 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 29 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 33 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 34 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 35 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 37 A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet Sans Objet A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 38 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 42 A8.3 - Opérations liées aux cessions 43 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 45 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 46 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 48 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 49

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α	1 395 082,47	G	2 699 192,07	G-A	1 304 109,60
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	1 530 600,50	н	2 614 476,97	Н-В	1 083 876,47

Report en section С 0,00 | 1 449 901,09 REPORTS DE L'EXERCICE d'exploitation (002) (si déficit) (si excédent) D **0,00** J Report en section 69 706,01 N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

				_		
	DEF	PENSES	RI	ECETTES	SOLDE	D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	2 925 682,97	Q= G+H+I+.I	6 833 276,14	=Q-P	3 907 593,17

	Section d'exploitation	E	0,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	497 798,01	L	512 646,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	497 798,01	= K+L	512 646,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 395 082,47	= G+I+K	4 149 093,16	2 754 010,69
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	2 028 398,51	= H+J+L	3 196 828,98	1 168 430,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 423 480,98	= G+H+l+J+K+L	7 345 922,14	3 922 441,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 497 798,01	L 512 646,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	512 646,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

COMMUNAUTE COMMUNES DE GD LIEU - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	151 944,56	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	345 853,45	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	215 740,00	89 052,09	23 620,24	0,00	103 067,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	185 000,00	182 092,20	0,00	0,00	2 907,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 100,00	2,40	0,00	0,00	30 097,60
Т	otal des dépenses de gestion courante	430 840,00	271 146,69	23 620,24	0,00	136 073,07
66	Charges financières	98 600,00	71 684,22	15 237,05	0,00	11 678,73
67	Charges exceptionnelles	13 750,00	281,82	0,00	0,00	13 468,18
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	558 190,00	343 112,73	38 857,29	0,00	176 219,98
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 262 600,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100 000,00	1 013 112,45			86 887,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 362 600,00	1 013 112,45			2 349 487,55
	TOTAL	3 920 790,00	1 356 225,18	38 857,29	0,00	2 525 707,53
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	employer)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 081 290,47	1 292 704,90	1 011 600,00	0,00	-223 014,43
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	98,44	1,19	0,00	0,00	97,25
	Total des recettes de gestion courante	2 081 388,91	1 292 706,09	1 011 600,00	0,00	-222 917,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 500,00	15 586,98	0,00	0,00	-10 086,98
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	2 086 888,91	1 308 293,07	1 011 600,00	0,00	-233 004,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	384 000,00	379 299,00			4 701,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	384 000,00	379 299,00			4 701,00
	TOTAL	2 470 888,91	1 687 592,07	1 011 600,00	0,00	-228 303,16
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	1 449 901,09				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	443 669,00	134 709,40	151 944,56	157 015,04
21	Immobilisations corporelles	39 293,00	5 981,86	0,00	33 311,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 008 723,00	535 654,44	345 853,45	3 127 215,11
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 491 685,00	676 345,70	497 798,01	3 317 541,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 100,00	242 058,44	0,00	41,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	19 900,00			
	Total des dépenses financières	262 000,00	242 058,44	0,00	19 941,56
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	4 753 685,00	918 404,14	497 798,01	3 337 482,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	384 000,00	379 299,00		4 701,00
041	Opérations patrimoniales (2)	700 000,00	232 897,36		467 102,64
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	1 084 000,00	612 196,36		471 803,64
	TOTAL	5 837 685,00	1 530 600,50	497 798,01	3 809 286,49
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 239 078,99	902 167,16	512 646,00	-175 734,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 239 078,99	902 167,16	512 646,00	-175 734,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	466 300,00	466 300,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	466 300,00	466 300,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	1 705 378,99	1 368 467,16	512 646,00	-175 734,17
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 262 600,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 100 000,00	1 013 112,45		86 887,55
041	Opérations patrimoniales (2)	700 000,00	232 897,36		467 102,64
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	4 062 600,00	1 246 009,81		2 816 590,19
	TOTAL	5 767 978,99	2 614 476,97	512 646,00	2 640 856,02
	Pour information	69 706,0	1		
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	112 672,33		112 672,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	182 092,20		182 092,20
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,40		2,40
66	Charges financières	86 921,27	0,00	86 921,27
67	Charges exceptionnelles	281,82	0,00	281,82
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 013 112,45	1 013 112,45
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	381 970,02	1 013 112,45	1 395 082,47

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 395 082 47

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 379 299,00 0,00	0,00 379 299,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	242 058,44	0,00	242 058,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations(reprises)	134 709,40 5 981,86 0,00 535 654,44 0,00 0,00	0,00 232 897,36 0,00 0,00 0,00 0,00	134 709,40 238 879,22 0,00 535 654,44 0,00 0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45 <i>4</i> 81	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	918 404,14	612 196,36	1 530 600,50

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 530 600,50

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Sul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 304 304,90		2 304 304,90
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,19		1,19
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 15 586,98 0,00	0,00 379 299,00 0,00 0,00	0,00 394 885,98 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	2 319 893,07	379 299,00	2 699 192,07

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 449 901,09
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 149 093,16

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) **TOTAL** (2) 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0,00 0,00 0,00 902 167,16 0,00 902 167,16 13 Subventions d'investissement 14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 budgétaire) 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles(5) 0,00 0,00 0,00 21 0,00 0,00 Immobilisations corporelles(5) 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation(5) 0,00 0,00 0,00 23 0,00 Immobilisations en cours(5) 232 897,36 232 897,36 26 0,00 Participations et créances rattachées 0.00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 1 013 112,45 28 Amortissement des immobilisations 1 013 112,45 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 0,00 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (6) 0,00 0,00 0,00 481 0,00 0,00 Stocks 0,00 0,00 0,00 Recettes d'investissement - Total 902 167,16 1 246 009,81 2 148 176,97

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	69 706,01
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	466 300,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 684 182,98

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	مراد مانده ماند مانده	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	215 740,00	89 052,09	23 620,24	0,00	103 067,67
604	Achats d'études, prestations de services	27 000,00	4 024,24	0,00	0,00	22 975,76
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	3 500,00	6 007,01	0,00	0,00	-2 507,01
6063	Fournitures entretien et petit équipt	900,00	37,35	0,00	0,00	862,65
611	Sous-traitance générale	74 000,00	19 518,88	6 719,24	0,00	47 761,88
6135	Locations mobilières	0,00	6 294,09	5 979,28	0,00	-12 273,37
61523	Entretien, réparations réseaux	9 000,00	3 173,80	0,00	0,00	5 826,20
61528 6168	Entretien,réparation autres biens immob. Autres	46 700,00 10 000,00	30 217,21 7 535,49	3 892,44 0,00	0,00 0,00	12 590,35 2 464,51
617	Etudes et recherches	12 100,00	3 739,40	6 620,00	0,00	1 740,60
618	Divers	1 200,00	26,36	0,00	0,00	1 173,64
6226	Honoraires	15 000,00	2 677,50	0,00	0,00	12 322,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 947,29	409,28	0,00	-2 356,57
6231	Annonces et insertions	11 000,00	1 718,32	0,00	0,00	9 281,68
6237	Publications	1 000,00	713,10	0,00	0,00	286,90
6251	Voyages et déplacements	0,00	21,45	0,00	0,00	-21,45
6261	Frais d'affranchissement	3 120,00	504,79	0,00	0,00	2 615,21
6262 627	Frais de télécommunications Services bancaires et assimilés	720,00 0,00	529,01 308,80	0,00 0,00	0,00 0,00	190,99 -308,80
6288	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	0,00	58,00	0,00	0,00	-58,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	185 000,00	182 092,20	0,00	0,00	2 907,80
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	39 700,00	37 628,45	0,00	0,00	2 071,55
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	439,75	0,00	0,00	-439,75
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 630,87	0,00	0,00	-1 630,87
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	263,88	0,00	0,00	-263,88
6411	Salaires, appointements, commissions	145 000,00	74 244,62	0,00	0,00	70 755,38
6413	Primes et gratifications	0,00	30 357,78	0,00	0,00	-30 357,78
6415	Supplément familial	0,00	27,48	0,00	0,00	-27,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	20 492,63	0,00	0,00	-20 492,63
6452 6453	Cotisations aux mutuelles Cotisations aux caisses de retraites	0,00 0,00	1 130,05 15 489,08	0,00 0,00	0,00 0,00	-1 130,05 -15 489,08
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	284,11	0,00	0,00	15,89
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	103,50	0,00	0,00	-103,50
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 100,00	2,40	0,00	0,00	30 097,60
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	2,40	0,00	0,00	97,60
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	430 840,00	271 146,69	23 620,24	0,00	136 073,07
66	Charges financières (b) (5)	98 600,00	71 684,22	15 237,05	0,00	11 678,73
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 100,00	89 524,30	0,00	0,00	10 575,70
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 500,00	-17 840,08	15 237,05	0,00	1 103,03
67	Charges exceptionnelles (c)	13 750,00	281,82	0,00	0,00	13 468,18
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100,00	281,82	0,00	0,00	-181,82
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	13 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00	2.22	2.22	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f) TOTAL DES DEPENSES REELLES	15 000,00	242 442 72	29 957 20	0.00	476 240 09
	= a+b+c+d+e+f	558 190,00	343 112,73	38 857,29	0,00	176 219,98
023	Virement à la section d'investissement	2 262 600,00				
6911	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 100 000,00	1 013 112,45			86 887,55
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 100 000,00	1 013 112,45			86 887,55
TO1	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 362 600,00	1 013 112,45			2 349 487,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 362 600,00	1 013 112,45			2 349 487,55

COMMUNAUTE COMMUNES DE GD LIEU - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - CA - 2020

Chap/ Libellé (1)		ماناده ماناده					
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 920 790,00	1 356 225,18	38 857,29	0,00	2 525 707,53	
D (Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

	. ,	
Montant des ICNE de l'exercice	15 237,	05
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	17 840,	80
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 603,	03

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 41.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

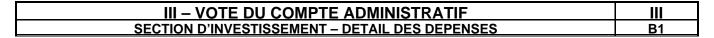


Chap/	Libellé (1)	0 (11)	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)	, ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 081 290,47	1 292 704,90	1 011 600,00	0,00	-223 014,43
704	Travaux	27 000,00	6 935,00	0,00	0,00	20 065,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 332 000,00	494 082,61	1 011 600,00	0,00	-173 682,61
70613	Participations assainissement collectif	711 650,00	780 981,60	0,00	0,00	-69 331,60
7068	Autres prestations de services	0,00	105,59	0,00	0,00	-105,59
7084	Mise à disposition de personnel facturée	10 640,47	10 600,10	0,00	0,00	40,37
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	98,44	1,19	0,00	0,00	97,25
7588	Autres	98,44	1,19	0,00	0,00	97,25
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		2 081 388,91	1 292 706,09	1 011 600,00	0,00	-222 917,18
	(a) = 70+73+74+75+013					
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 500,00	15 586,98	0,00	0,00	-10 086,98
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	6 869,25	0,00	0,00	-6 869,25
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	8 717,73	0,00	0,00	-3 717,73
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	2 086 888,91	1 308 293,07	1 011 600,00	0,00	-233 004,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	384 000,00	379 299,00			4 701,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	384 000,00	379 299,00			4 701,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	384 000,00	379 299,00			4 701,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 687 592,07	1 011 600,00	0,00	-228 303,16
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	1 449 901,09				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

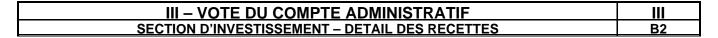
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	443 669,00	134 709,40	151 944,56	157 015,04
2031	Frais d'études	443 669,00	134 709,40	151 944,56	157 015,04
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	39 293,00	5 981,86	0,00	33 311,14
2111	Terrains nus	5 000,00 0,00			
21311	Bâtiments d'exploitation	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	22 793,00	2 793,00	0,00	20 000,00
21562	Service d'assainissement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	2 910,00	0,00	-2 410,00
2184	Mobilier	500,00	278,86	0,00	221,14
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 008 723,00	535 654,44	345 853,45	3 127 215,11
2313	Constructions	2 280 357,00	30 117,86	65 747,00	2 184 492,14
2315 2317	Installat°, matériel et outillage techni Immo. corporelles reçues mise à dispo.	536 439,00 946 790,00	349 056,41 12 441,59	64 108,89 140 997,56	123 273,70 793 350,85
2317	Avances commandes immo. incorp.	245 137,00	144 038,58	75 000,00	26 098,42
230	Total des dépenses d'équipement	4 491 685,00	676 345,70	497 798,01	3 317 541,29
10					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 100,00	242 058,44	0,00	41,56
1641 1681	Emprunts en euros Autres emprunts	187 100,00 55 000,00	187 565,13 54 493,31	0,00 0,00	-465,13 506,69
	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
18	, , , , ,	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	19 900,00			
	Total des dépenses financières	262 000,00	242 058,44	0,00	19 941,56
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 753 685,00	918 404,14	497 798,01	3 337 482,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	384 000,00	379 299,00		4 701,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	384 000,00	379 299,00		4 701,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	169 300,00	165 237,00		4 063,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	42 200,00	42 785,00		-585,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	170 500,00	169 550,00		950,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 000,00	1 727,00		273,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	700 000,00	232 897,36		467 102,64
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	600 000,00	232 897,36		367 102,64
2313	Constructions	100 000,00	0,00		100 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 084 000,00	612 196,36		471 803,64
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 837 685,00	1 530 600,50	497 798,01	3 809 286,49
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Ees comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 239 078,99	902 167,16	512 646,00	-175 734,17
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	447 150,99	56 239,16	386 646,00	4 265,83
13118	Autres Subv. Équipt Etat	8 928,00	62 928,00	126 000,00	-180 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	783 000,00	783 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 239 078,99	902 167,16	512 646,00	-175 734,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	466 300,00	466 300,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	466 300,00	466 300,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	466 300,00	466 300,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 705 378,99	1 368 467,16	512 646,00	-175 734,17
021	Virement de la section d'exploitation	2 262 600,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 100 000,00	1 013 112,45		86 887,55
28031	Frais d'études	4 400.00	10 288,00		-5 888,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	3 550,00	3 466,00		84,00
281311	Bâtiments d'exploitation	6 100,00	5 112,00		988,00
281532	Réseaux d'assainissement	19 000,00	19 188,00		-188,00
281562	Service d'assainissement	6 200,00	5 334,00		866,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	6 500,00	6 490,00		10.00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	488 350,00	399 867,23		88 482,77
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	563 200,00	561 606,63		1 593,37
2817562	Service d'assainissement (mad)	700.00	615,73		84.27
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	866,00		1 134.00
28184	Mobilier	0,00	278,86		-278,86
	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION	3 362 600,00	1 013 112,45		2 349 487,55
041	D'EXPLOITATION Opérations potrimoniales (6)	700,000,00	222 007 26		467 400 64
041	Opérations patrimoniales (6)	700 000,00	232 897,36		467 102,64
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00		100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	600 000,00	232 897,36		367 102,64
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 062 600,00	1 246 009,81		2 816 590,19
TO	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 767 978,99	2 614 476,97	512 646,00	2 640 856,02
F	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	69 706,01			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	/ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		THE BES SKEBITS BE TRESCREIGE (1)							
	Date de la			Montant des ren	nboursements N					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3) Remboursement du tirage		Encours restant dû au 31/12/N				
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement										
51928 Autres avances de trésorerie										
51931 Lignes de trésorerie										
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt										
5194 Billets de trésorerie										
5198 Autres crédits de trésorerie										
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	et dettes à l'origine du contrat													
Nature			Date	Date du		Type de			initial		Pério-	Profil	Possibilité de	Caté-
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 172 804,12									
1641 Emprunts en euros (total)					4 172 804,12									
00081267149	Etablissement CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	08/10/2012		15/04/2020	300 000,00	F		4,900	4,263		Т	X Echéance constante		A-1
0581963/14445	SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE	25/07/2003		25/10/2004	270 000,00	F		4,070	4,134		Т	X Echéance constante		A-1
10000389582	Etablissement CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	02/06/2015		15/03/2016	941 415,00	F		1,800	1,813		Т	X Echéance constante		A-1
36811-00010069109	Etablissement CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	03/11/2011		05/01/2013	1 200 000,00	F		4,350	4,439		Т	X Echéance constante		A-1
85050188	SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE	16/05/2005		25/08/2006	189 000,00	V	EURIBOR 3	2,279	1,881		Т	X Durée ajustable	0	A-1
MIN284564EUR/0303964/001	SA DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/02/2000		01/07/2000	76 224,51	F		6,250	6,398		Т	С		A-1
MIN284564EUR/0303964/002	SA DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	12/10/1999		01/04/2002	74 220,69	F		4,950	5,046		Т	X Echéance constante		A-1
MIN512632EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2007		01/03/2009	120 000,00	V	EURIBOR 3	4,140	4,269		Т	X Echéance constante		D-1
MIN514413EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2007		01/08/2008	210 000,00	F		4,370	5,050		Α	Р		B-1
MIN515831EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/12/2006		01/12/2007	300 000,00	F		4,120	3,747		А	X Echéance constante		A-1
MON2514411EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/11/2007		01/04/2008	80 000,00	F		4,710	4,781		А	X Echéance constante		A-1
MON512347EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/03/2015		01/08/2015	75 500,00	F		1,550	1,674		Т	С		A-1

COMMUNAUTE COMMUNES DE GD LIEU - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - CA - 2020

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
									initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
MON513889EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	22/11/2001		01/07/2002	167 693,92	F		4,980	5,074		Т	X Echéance constante		A-1
MON516541EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2010		01/06/2011	168 750,00	F		2,720	2,750		Т	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					906 725,18									
1681 Autres emprunts (total)					906 725,18									i
110460802	Etablissement AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	11/06/2012		30/11/2014	906 725,18	F		0,000	0,704		А	С		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 079 529,30									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle , B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 31/12	2/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de		0,00		2 515 461,87					187 565,13	89 524,30	0,00	15 237,05
crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 515 461,87					187 565,13	89 524,30	0,00	15 237,05
00081267149		0,00	A-1	213 356,83	11,83	F		4,263	14 131,68	8 476,54	0,00	1 342,25
0581963/14445		0,00	A-1	68 506,18	3,58	F		4,134	16 578,47	3 212,05	0,00	511,17
10000389582		0,00	A-1	785 345,63	20,00	F		1,813	32 345,00	14 500,92	0,00	628,28
36811-00010069109		0,00	A-1	945 425,05	16,83	F		4,439	36 843,27	42 133,09	0,00	7 539,77
85050188		0,00	A-1	16 430,33	2,17	V	EURIBOR 3	1,881	13 930,16	0,00	0,00	0,00
MIN284564EUR/0303964/001		0,00	A-1	24 138,08	9,33	F		6,398	2 540,80	1 607,88	0,00	377,16
MIN284564EUR/0303964/002		0,00	A-1	38 330,74	9,08	F		5,046	3 045,82	1 992,28	0,00	474,34
MIN512632EUR/001		0,00	D-1	80 281,24	13,00	V	EURIBOR 3	4,269	4 286,83	3 492,50	0,00	276,97
MIN514413EUR/001		0,00	B-1	36 358,88	1,67	F		5,050	17 045,74	2 372,68	0,00	671,23
MIN515831EUR001		0,00	A-1	112 452,56	5,58	F		3,747	16 233,68	5 301,87	0,00	2 316,53
MON2514411EUR/001		0,00	A-1	13 688,24	1,33	F		4,781	6 385,88	945,49	0,00	483,54
MON512347EUR/001		0,00	A-1	33 975,00	4,42	F		1,674	7 550,00	599,76	0,00	87,77
MON513889EUR/001		0,00	A-1	19 094,56	1,33	F		5,074	11 964,62	1 325,62	0,00	237,73
MON516541EUR001		0,00	A-1	128 078,55	20,25	F		2,750	4 683,18	3 563,62	0,00	290,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
conditions particulières (Total)		,		·					•			
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		544 933,03					54 493,31	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		544 933,03					54 493,31	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE COMMUNES DE GD LIEU - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - CA - 2020

		Emprunts et dettes au 31/12/N											
						Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
110460802		0,00	A-1	544 933,03	9,92	F		0,704	54 493,31	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		3 060 394,90					242 058,44	89 524,30	0,00	15 237,05	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

7		AIIO NE	AKIIIION			101701	<u> </u>	<u> </u>	7 1071 (110110	7				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN514413EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	210 000,00	36 358,88	1	15,00				0,00		5,050	2 372,68	0,00	1,19
TOTAL (B)		210 000,00	36 358,88						0,00			2 372,68	0,00	1,19
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
MIN512632EUR/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	120 000,00	80 281,24	1	25,00				0,00		4,269	3 492,50	0,00	2,62
TOTAL (D)		120 000,00	80 281,24						0,00			3 492,50	0,00	2,62
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		330 000,00	116 640,12						0,00			5 865,18	0,00	3,81

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

COMMUNAUTE COMMUNES DE GD LIEU - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - CA - 2020

- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - TIFOLOGIE DE LA REFARTITION DE L'ENCOURS (1)										
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices			
					euro					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	13	0	0	0	0				
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	96,19	0,00	0,00	0,00	0,00				
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 943 754,78	0,00	0,00	0,00	0,00				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0				
	% de l'encours	1,19	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	36 358,88	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(D) Multiplicatory in and 2.2 multiplicatory is a second 2.5	Nombre de produits	1	0	0	0	0				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	2,62	0,00	0,00	0,00	0,00				
·	Montant en euros	80 281,24	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits						0			
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00			
	Montant en euros						0,00			

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat	Primes reçues pour la vente	
						taux)				intérêts (4)		d'option	d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)					
(Pour chaque ligne, indiquer le	our chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Référence de l'emprunt couvert		Niveau de taux	au de taux		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération			
numero de contrat)	Couvert	(5) (6) Niveau de tau	Niveau de taux	Charges C/000	Floduits C/766	de couverture	de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt				Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		ues du	Coût	t de sortie (10) Annuité		e l'exercice	ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	l '	dû	réaménagé	résidu- elle	se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13) Capital	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			Du résidu ann				Taux	x (2)			Nom	ninal		ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	ns l'exercice (s'il y eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
00081267149	08/10/2012	15/04/2020	Etablissement CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	12,50	12,50	F		4,263	F		4,263	300 000,00	300 000,00	хт	ΧΤ	213 356,83	1 342,25	8 476,54	14 131,68
Total												300 000,00	300 000,00			213 356,83	1 342,25	8 476,54	14 131,68

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	04-04-2017
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif, variable)			
L	2031 - Frais d'études	5	04/04/2017
L	2031 Frais d'études	5	04/04/2017
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	04/04/2017
L	2033 Frais d'insertion	5	04/04/2017
L	2051 Logiciels	2	04/04/2017
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	04/04/2017
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	04/04/2017
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation (stat° épurat°)	30	04/04/2017
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	15	04/04/2017
L	2138 Autres constructions (lagune)	30	04/04/2017
L	21532 Réseaux d'assainissement	50	04/04/2017
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	5	04/04/2017
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	7	04/04/2017
L	2182 Camions et véhicules industriels	7	04/04/2017
L	2182 Voitures	5	04/04/2017
L	2183 - Matériel de bureau	5	04/04/2017
L	2183 - Matériel informatique	2	04/04/2017
L	2184 Mobilier	10	04/04/2017
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	04/04/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	646 000,00	I 621 357,44
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	242 100,00	242 058,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	187 100,00	187 565,13
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	55 000,00	54 493,31
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	403 900,00	379 299,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	384 000,00	379 299,00
020	Dépenses imprévues	19 900.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	621 357,44	497 798,01	0,00	1 119 155,45

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

		O C III III	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	` '	(BP + BS + DM + RAR N-1)	
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 362 600,00	III 1 013 112,45
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	3 362 600,00	1 013 112,45
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 400,00	10 288,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	3 550,00	3 466,00
281311	Bâtiments d'exploitation	6 100,00	5 112,00
281532	Réseaux d'assainissement	19 000,00	19 188,00
281562	Service d'assainissement	6 200,00	5 334,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	6 500,00	6 490,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	488 350,00	399 867,23
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	563 200,00	561 606,63
2817562	Service d'assainissement (mad)	700,00	615,73
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	866,00
28184	Mobilier	0,00	278,86
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 262 600,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 013 112,45	512 646,00	69 706,01	466 300,00	2 061 764,46

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 119 155,45
Ressources propres disponibles	IV	2 061 764,46
Solde	V = IV - II (3)	942 609.01

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

Assainissement collectif (1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

611 Sous-traitar 6251 Voyages et 6135 Locations m 6237 Publications	déplacements obilières réparations réseaux cherches	Montant (3) 115 557,09 40 838,88 21,45 6 294,09 713,10 3 258,80
611 Sous-traitar 6251 Voyages et 6135 Locations m 6237 Publications 61523 Entretien et	ce générale déplacements obilières réparations réseaux cherches	40 838,88 21,45 6 294,09 713,10
6251 Voyages et 6135 Locations m 6237 Publications 61523 Entretien et	déplacements obilières réparations réseaux cherches	21,45 6 294,09 713,10
6135 Locations m 6237 Publications 61523 Entretien et	obilières réparations réseaux cherches	6 294,09 713,10
6237 Publications 61523 Entretien et	réparations réseaux cherches	713,10
61523 Entretien et	réparations réseaux cherches	·
	cherches	3 258.80
617 Ftudes et re		·
	a of do contentious	8 839,40
6227 Frais d'acte		1 947,29
	réparations autres biens immobiliers	30 217,21
	ncaires et assimilés	308,80
6226 Honoraires		2 677,50
6231 Annonces e		1 718,32
	d'entretien et de petit équipement	37,35
63512 Taxes fonci	eres	58,00
618 Divers	non stockships (ogu ánarsis)	26,36
	non stockables (eau, énergie) ides, prestations de services	6 007,01 4 024,24
	ecommunications	529,01
	nchissement	504,79
6168 Autres	ionssement	7 535,49
	personnel, frais assimilés	182 092,20
<u> </u>	ffecté par la collectivité de rattachement	
	aux mutuelles	37 628,45
	à l'U.R.S.S.A.F.	1 130,05
	aux caisses de retraite	20 492,63 15 489,08
	ges sociales diverses	103,50
	CNFPT et Centres de gestion	1 630,87
	versées au F.N.A.L.	439,75
	ts, taxes ,sur rémunérations	263,88
	pointements, commissions de base	74 244,62
6415 Supplément		27,48
6413 Primes et g		30 357,78
	u travail, pharmacie	284,11
014 Atténuation	s de produits	0,00
65 Autres cha	rges de gestion courante	2,40
658 Charges div	erses de la gestion courante	1,58
658 Charges div	erses de la gestion courante	0,82
66 Charges fir	ancières	104 761,35
66111 Intérêts régi	és à l'échéance	89 524,30
_	attachement des ICNE	15 237,05
67 Charges ex	ceptionnelles	281,82
6718 Autres char	ges exceptionnelles sur opérations de gestion	281,82
68 Dotations a	ux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022 Dépenses i	mprévues	0,00
-	Total des dépenses réelles	402 694,86
042 Opérat° ord	re transfert entre sections	1 013 112,45
6811 Dotations a	ux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 013 112,45
	re intérieur de la section	0,00
023 Virement à	la section d'investissement	0,00
+	Total des dépenses d'ordre	1 013 112,45
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERALDES DEPENSES	1 415 807,31

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 201 704,90
70611 70613 704 7084 7068	Redevance d'assainissement collectif Participations pour assainissement collectif Travaux Mise à disposition de personnel facturée Autres prestations de services Subventions d'exploitation	1 403 082,61 780 981,60 6 935,00 10 600,10 105,59
75	Autres produits de gestion courante	1,19
7588	Autres	1,19
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	15 586,98
778 7718	Autres produits exceptionnels Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 717,73 6 869,25
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
	Total des recettes réelles	2 217 293,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections	379 299,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	379 299,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	379 299,00
	R 002 (5)	1 449 901,09
TOTAL GENERAL DES RECETTES		4 046 493,16

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.
(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4500
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Assainissement collectif(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES – MANDATS EMIS	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	134 709,40
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 981,86
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	535 654,44
Opérations d'équi	pement (1 ligne par opération)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 058,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	918 404,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections	379 299,00
041	Opérations patrimoniales	232 897,36
	Total des dépenses d'ordre	612 196,36
	D 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	1 530 600,50

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
13	Subventions d'investissement	902 167,16	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
106	Réserves	0,00	
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des recettes réelles	902 167,16	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 013 112,45	
041	Opérations patrimoniales	232 897,36	
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	
	Total des recettes d'ordre		
	R 001 (4)	69 706,01	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 217 882,98	

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	I Designation du bien I ' I		Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux					
06/01/2020	Actualisation schéma directeur asst EU St Philbert	4 383,95	0,00	0	
06/01/2020	Réalisation schéma directeur asst EU La Limouzinière	4 130,98	0,00	0	
07/01/2020	Extension réseau EU Hameaux Fablou, Landaiserie	341,74	0,00	0	
	Landes Tréjet - CHEVROLIERE (4s				
09/01/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune de	e 90,00	0,00	0	
	Pont Saint Martin				
10/01/2020	Actualisation schéma directeur asst EU St Philbert	5 723,33	0,00	0	
10/01/2020	ITV - réhabilitation réseaux EU - Rue du Sacré Coeur	- 1 571,00	0,00	0	
	LA CHEVROLIERE				
17/01/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	es 5 500,00	0,00	0	
	- SAINT COLOMBAN				
20/01/2020	Extension réseau EU Hameau des Guittières - SPGL	(4 4 242,68	0,00	0	
	secteurs)				
22/01/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	es 13 655,00	0,00	0	
	- SAINT COLOMBAN				
22/01/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	es 67,17	0,00	0	
	- SAINT COLOMBAN				
24/01/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	es 1 786,00	0,00	0	
07/04/0000	- SAINT COLOMBAN	000.75	0.00	0	
27/01/2020	Extension réseau EU RD 65 Pont Saint Martin	306,75	0,00	0	
03/02/2020	Extension réseau EU Rues Croix des Prés et des	168,48	0,00	50	
04/02/2020	Landes - MONTBERT	840,00	0,00	0	
04/02/2020	STEP DU BIGNON - Lagune des Fontenelles LE BIGNON	840,00	0,00	U	
05/02/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	es 2 333,88	0,00	0	
03/02/2020	- SAINT COLOMBAN	2 333,00	0,00	O	
07/02/2020	Dépollution site lagune de Viais - PSM	380,00	0,00	0	
10/02/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	· ·	0,00	0	
10/02/2020	- SAINT COLOMBAN		5,55	Ů	
10/02/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	es 11 895,00	0,00	0	
	- SAINT COLOMBAN		-,		
11/02/2020	Travaux d'extension du réseau d'eaux usées_Route d	e 1 158,00	0,00	0	
	la Chevrolière (RD 65) - PSM				
11/02/2020	Extension réseau EU Hameaux Fablou, Landaiserie	2 824,48	0,00	0	
	Landes Tréjet - CHEVROLIERE (4s				
12/02/2020	Etude Schéma directeur assainissement - PSM	3 413,80	0,00	0	
12/02/2020	Etude Schéma directeur assainissement -	3 413,80	0,00	0	
	CHEVROLIERE				
12/02/2020	Etude Schéma directeur assainissement - Geneston	3 413,80	0,00	0	
17/02/2020	Dévoiement canalisations de refoulement -Impasse de	es 1 000,00	0,00	0	
	Halbrans Pont Saint Martin				
18/02/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	es 50 837,76	0,00	0	
	- SAINT COLOMBAN				
18/02/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sable	es 5 130,00	0,00	0	
	- SAINT COLOMBAN				
19/02/2020	ITV + curage rues du Moulin de Charrette et des	3 068,80	0,00	5	
	Perrières LA CHEVROLIERE				
25/02/2020	Etude d'un diagnostic de capacité sur la station	5 700,00	0,00	0	
	d'épuration de Saint Colomban				
03/03/2020	Etude Schéma directeur assainissement -	9 416,21	0,00	0	
00/00/0000	CHEVROLIERE	40.040.00	0.00	0	
03/03/2020	Etude Schéma directeur assainissement - PSM	10 212,03	0,00	0	
03/03/2020	Etude Schéma directeur assainissement - Geneston Extension réseau EU RD 65 Pont Saint Martin	6 974,16 528,63	0,00 0,00	0	
04/03/2020 04/03/2020		·	0,00	0	
U 4 /U3/ZUZU	Réhabilitation station épuration la Padiolière st Lumihe de Coutais	2 932,13	0,00	U	
05/03/2020	Proposition raccordement électrique PR - Rue Nicolas	857,80	0,00	0	
03/03/2020	Appert - PAT La Chevrolière	5 557,80	0,00	U	
06/03/2020	ITV - réhabilitation réseaux EU - Rue du Sacré Coeur	- 31,97	0,00	0	
00,00,2020	LA CHEVROLIERE	51,97	0,00	Ĭ	
09/03/2020	Réhabilitation réseau EU Rue de la mairie - PSM	1 393,46	0,00	50	
16/03/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune de	·	0,00	0	
	Pont Saint Martin		1,00	-	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien		Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
16/03/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune de Pont Saint Martin	2 949,39	0,00	0	
20/03/2020	ITV + curage rues des roses, de la Gaudine et des moulins MONTBERT	1 711,25	0,00	0	
24/03/2020	Actualisation schéma directeur asst EU St Philbert	4 822,00	0,00	0	
24/03/2020	Actualisation schéma directeur asst EU St Philbert	188,17	0,00	0	
24/03/2020	Réalisation schéma directeur asst EU La Limouzinière	· ·	0,00	0	
27/03/2020	Dévoiement canalisations de refoulement -Impasse de	· ·	0,00	0	
01/04/2020	Halbrans Pont Saint Martin ITV + curage rues Peupliers,lot Champ Cartier,PI St	2 353,36	0,00	0	
22/04/2020	Martin,Basse rue,VC 14 Ch.C Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sables	s 477,85	0,00	0	
13/05/2020	- SAINT COLOMBAN ITV rues du Vignoble, du Grand Moulin et de la	2 084,41	0,00	0	
04/06/2020	Chalandière PONT SAINT MARTIN	2.046.60	0.00	0	
01/06/2020	Schéma directeur assainissement - Le Bignon	3 916,60	0,00	-	
01/06/2020 01/06/2020	Schéma directeur assainissement - MONTBERT Fauteuil ergonomique Zen manager Christelle LUCAS	1 714,83 278,86	0,00 0,00	0 1	
00/00/0000	(service assainissement)	0.700.00	0.00	0	
02/06/2020	Etude diagnostic et schéma directeur du système d'assainisst EU - St Lumine de C	2 700,00	0,00	0	
10/06/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune de Pont Saint Martin	1 756,81	0,00	0	
16/06/2020	Réalisation schéma directeur asst EU La Limouzinière	1 140,43	0,00	0	
16/06/2020	Actualisation schéma directeur asst EU St Philbert	869,84	0,00	0	
26/06/2020	Etude Schéma directeur assainissement - PSM	7 816,41	0,00	0	
26/06/2020	Etude Schéma directeur assainissement -	11 061,45	0,00	0	
00/00/0000	CHEVROLIERE	0.000.07	0.00	0	
26/06/2020	Etude Schéma directeur assainissement - Geneston	8 093,67	0,00	0	
30/06/2020	Schéma directeur assainissement - Le Bignon	1 095,00	0,00	0	
30/06/2020	Schéma directeur assainissement - MONTBERT	2 070,00	0,00	0	
02/07/2020	Extension réseau EU Hameaux Fablou, Landaiserie Landes Tréjet - CHEVROLIERE (4s	656,66	0,00	0	
06/07/2020	Inspection caméra 160 ml réseau EU Parc de la Boulogne - St Philbert de Gd Lieu	501,00	0,00	0	
08/07/2020	Extension réseau EU Hameaux Fablou, Landaiserie Landes Tréjet - CHEVROLIERE (4s	5 261,24	0,00	0	
08/07/2020	Extension réseau EU Hameaux Fablou, Landaiserie Landes Tréjet - CHEVROLIERE (4s	288,26	0,00	0	
08/07/2020	Extension réseau EU Hameaux Fablou, Landaiserie Landes Tréjet - CHEVROLIERE (4s	13 762,24	0,00	0	
24/07/2020	Extension réseau EU RD 65 Pont Saint Martin	1 800,00	0,00	0	
24/07/2020	Extension réseau EU RD 65 Pont Saint Martin	3 983,00	0,00	0	
24/07/2020	Extension réseau EU RD 65 Pont Saint Martin	2 792,16	0,00	0	
25/07/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune de Pont Saint Martin	270,00	0,00	0	
27/07/2020	Réhabilitation réseaux EU - Rue du Pays de Retz - Pont Saint Martin	10 690,00	0,00	0	
28/07/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune de Pont Saint Martin	1 749,94	0,00	0	
28/07/2020	Extension réseau EU Hameau des Guittières - SPGL (- secteurs)	4 247,09	0,00	0	
29/07/2020 31/07/2020	Extension réseau EU RD 65 Pont Saint Martin Renouvellement des trappes du poste de refoulement	263,80 3 570,10	0,00 0,00	0 0	
03/08/2020	L'Ouche Pellerin - SPGL Extension réseau d'eaux usées rue de la Romarre - ST	11 756,94	0,00	0	
03/08/2020	LUMINE DE COUTAIS Extension réseau EU rue de Bouaine à GENESTON	11 110,90	0,00	0	
20/08/2020	Extension réseau EU Hameaux Fablou, Landaiserie Landes Tréjet - CHEVROLIERE (4s	2 398,21	0,00	0	
26/08/2020	Etude H2S par coupons de corrosions sur le Réseau d'assainissement de PSM (RAR	2 793,00	0,00	50	
29/08/2020	Investigations télévisuelles-contrôles préalables à la réception travaux asst	720,00	0,00	0	
31/08/2020	Extension réseau d'eaux usées rue de la Romarre - ST LUMINE DE COUTAIS	3 134,09	0,00	0	
02/09/2020	Extension réseau EU Hameau des Guittières - SPGL (- secteurs)	4 2 656,58	0,00	0	
03/09/2020	Extension du réseau eaux usées Chemin des gîtes Geneston	12 090,97	0,00	0	
	Extension du réseau d'eaux usées impasse des	6 490,56	0,00	0	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien		Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
03/09/2020 07/09/2020	ITV + curage rue des Ajoncs GENESTON Portable Vostro 15 - Station d'accueil USB Office 20 Clavier souris- Charlott	1 394,05 9 2 910,00	0,00 0,00	0 2
09/09/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sati - SAINT COLOMBAN	es 14 978,35	0,00	0
09/09/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sattl - SAINT COLOMBAN	es 1 200,00	0,00	0
23/09/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune d Pont Saint Martin	e 180,00	0,00	0
28/09/2020	Avance forfaitaire - Décompte n° DP 00 - Construction	n 41 198,77	0,00	0
28/09/2020	AAPC - Publication MOE marché réhabilitation résea	ux 90,00	0,00	0
28/09/2020	AAPC - Publication MOE marché réhabilitation résea	ux 90,00	0,00	0
28/09/2020	AAPC - Publication MOE marché réhabilitation résea	90,00 gu	0,00	0
28/09/2020	AAPC - Publication MOE marché réhabilitation résea	90,00 ux	0,00	0
28/09/2020	AAPC - Publication MOE marché réhabilitation résea EU sur 6 communes	ux 90,00	0,00	0
28/09/2020	AAPC - Publication MOE marché réhabilitation résea EU sur 6 communes	90,00	0,00	0
28/09/2020	AAPC - Publication MOE marché réhabilitation résea EU sur 6 communes	ux 90,00	0,00	0
28/09/2020	AAPC - Publication MOE marché réhabilitation résea EU sur 6 communes	90,00	0,00	0
29/09/2020	Réhabilitation poste refoulement PSM - Le Petit Clos	720,00	0,00	0
29/09/2020	STEP DU BIGNON - Lagune des Fontenelles LE BIGNON	5 930,00	0,00	0
01/10/2020	Schéma directeur assainissement - Le Bignon	7 668,16	0,00	0
01/10/2020	Schéma directeur assainissement - MONTBERT	4 890,56	0,00	0
06/10/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sattl - SAINT COLOMBAN	es 897,65	0,00	0
22/10/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune d Pont Saint Martin	e 480,00	0,00	0
23/10/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Sattl - SAINT COLOMBAN	es 4 152,39	0,00	0
02/11/2020	Extension réseau EU Hameau des Guittières - SPGL secteurs)	(4 712,37	0,00	0
03/11/2020	Schéma directeur assainissement - Le Bignon	1 127,25	0,00	0
05/11/2020	Extension du réseau d'eaux usées Chemin du Petit Frêty Pont Saint Martin	14 503,79	0,00	0
05/11/2020	Extension du réseau d'eaux usées Chemin du Petit Frêty Pont Saint Martin	3 684,08	0,00	0
05/11/2020	Extension du réseau eaux usées chemin de La Moricière - LE BIGNON	7 573,13	0,00	0
18/11/2020	Avance forfaitaire - Décompte n° DP 00 - Construction STEP VIAIS	n -12 170,58	0,00	0
23/11/2020	SPGL - Rue des Perrières - Reprise sur réseau EU	637,50	0,00	0
25/11/2020	Extension réseau eaux usées - Parking des pêcheurs Passay - La Chevrolière	7 750,00	0,00	0
26/11/2020	Réhabilitation STEP VIAIS Lagune sur la commune d Pont Saint Martin	e 1 250,00	0,00	0
30/11/2020	Schéma directeur assainissement - Le Bignon	375,75	0,00	0
30/11/2020	Schéma directeur assainissement - MONTBERT	1 352,70	0,00	0
02/12/2020	Dévoiement canalisations de refoulement -Impasse de Halbrans Pont Saint Martin	es 3 386,04	0,00	0
02/12/2020	Réhabilitation réseau EU raccordement poste refoulement Avenue de Nantes - SPGL	10 364,09	0,00	0
02/12/2020	Extension réseau EU terrassement en terrain rocheu Rue de la Meule SPGL	10 945,80	0,00	0
02/12/2020	Extension réseau EU terrassement en terrain rocheux Rue de la Meule SPGL	16 630,64	0,00	0
03/12/2020	(Convention mandat) - Réhab réseaux EU - Rue du Pays de Retz -PONT SAINT MARTIN	115 010,39	0,00	50
04/12/2020	Extension réseau EU Place de l'Eglise - MONTBER	10 049,78	0,00	0
07/12/2020	Actualisation schéma directeur asst EU St Philbert	1 474,00	0,00	0
11/12/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Satl - SAINT COLOMBAN		0,00	0
11/12/2020	Réhabilitation réseaux EU - Pt James - Rue des Satil - SAINT COLOMBAN	es 1 500,00	0,00	0

COMMUNAUTE COMMUNES DE GD LIEU - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - CA - 2020

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		676 345,70	0,00	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	331 582,74
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	331 582,74
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 319 893,07

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	14,29

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP				Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N	
AP/CP N°	1 557 000,00	0,00	1 557 000,00	0,00	846 857,00	710 143,00	48 193,92	
003								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	5 (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur Technicien assainissement non collectif	A B	2,00 0,00	0,00 0,00	2,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

OH EIXI DO LEIGONNEL AG ON IEM (COMO)							
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Ingénieur		TECH	IB 541/ IM 460	0,00	A A 3-3-2	CDD	
Technicien assainissement non collectif	В	TECH		0,00	A A 3-4	CDI	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
Agent administratif	С	ADM	IB 353 / IM 329	0,00	A A 3- °	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police. OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-4 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 - 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 out nabilitairs et des groupements de communes de moins de 10 000 nabilitairs dont la creation du la suppression depend de la decision d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	А	0	0,00
TOTAL GENERAL	Α	0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 42 Nombre de membres présents : 40 Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES: Pour : 42 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 24/03/2021

Présenté par (1) Le Président, A La Chevrolière le 30/03/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A La Chevrolière, le 30/03/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALUSSON Michel	
BATARD Nicole	
BAUDRY Valérie	
BEAUGE Stéphan	
BERTIN Patrick	
BOBLIN Johann, Président	
BONNET Pierre	
BONNETON Julie	
BOURCEREAU Myriam	
CHABIRAND Martine	
CHIRON Christian	
CLOUET Sophie	
CORGNIET Marie-Thérèse	
COUDRIAU Bernard	
DAVID Marie-Anne	
DE BOURMONT Marie-Agnès	
DECHARTRE Christine	
DI DOMENICO Catherine	
DOUILLARD Christophe	
ETHORE Sylvie	
FETIVEAU Yannick	

COMMUNAUTE COMMUNES DE GD LIEU - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGUE N°2 - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GOURAUD Marie-France	
GRATON Bernadette	
GUILLET Emmanuel	
GUILLET Manuela	
HEGRON Serge	
LAUNAY Frédéric	
LE DAIN Florence	
LEGLAND Christophe	
LEGRAND Mathieu	
LOIRET Stéphanie	
MARNIER Jean-Yves	
MARTEIL Anthony	
MENARD Virginie	
MICHAUD Sébastien	
MIRALLIE Jean-Jacques	
OLIVIER Dominique	
PAVIZA Karine	
PERROCHAUD Michelle	
SORET Fréderic	
VOGELSPERGER Patrick	
YVON Vincent	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.